



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

26 mars à 17h30 et 9 avril à 18h00 chez Anne Catherine Salberg, Rue Émile Yung 1, 1205 Genève

Présents le 26 mars : Adina, Adulai, Anne-Catherine, Cilgia, Fernando, Hamid, Marie-Laure, Médard, Odette (Nathalie – excusée)

Présents le 9 avril : Adina, Adulai, Anne-Catherine, Hamid, Marie-Laure, Odette, Médard (Cilgia, Fernando, Nathalie – excusés)

1. Approbation du PV de l'AG 2018

Le procès-verbal de l'Assemblée générale de 2018 a été lu et approuvé à l'unanimité.

2. Présentation des comptes 2018

Les comptes sont acceptés avec remerciements au trésorier. Une demande a été faite au trésorier de rajouter une rubrique « Participation 20% au CIM » dans les comptes.

3. Rapport d'activités 2018

Le rapport a été lu et approuvé à l'unanimité.

4. Renouvellement de la direction

Le Comité a été réélu à l'unanimité.

5. Cotisations 2019

Le CIM vote à l'unanimité que tous ses membres paient leur cotisation de 50 Sfr au CIM, indépendamment de leur statut à la FSM. Pour la cotisation de 50 Sfr due à la FSM par les membres actifs, une facture sera envoyée directement par la FSM au CIM.

6. Les 10 ans du CIM

L'exposition de la Bains-des-Pâques pour les 10 ans du CIM sera présentée dans les communes genevoises et Fernando a accepté de refaire la conférence sur l'interculturalité lors de chaque vernissage.

7. Brève présentation des activités en cours

Un article paraîtra dans le journal Le Temps après Pâques.

Odette se renseignera sur la date à laquelle elle a besoin de l'expo et la transmettra à Hamid. Si l'article paraît début mai, garder l'expo une semaine de plus.

Marie-Laure recommande de voir la pièce « La Traversée » sur l'Interculturalité à la Parfumerie.

8. Développement de nos activités

Les liens du CIM avec la FSM, ANM (France) et d'autres associations de médiation romandes (coordination romande) ont été abordés.

Le CIM n'est plus membre de la GPM.

Le statut du membre de la FGeM a été discuté et il a été décidé qu'il est important de rester membre d'une Fédération genevoise de médiation et de regarder ce qui va se passer jusqu'à l'année prochaine. La cotisation 2019 pour la FGeM sera de 45.-Sfr.

Adina écrira un article sur la médiation interculturelle pour l'ANM en octobre.

En ce qui concerne notre lien avec la FSM, Adina continuera à représenter le CIM dans le groupe de travail de la FSM

sur la communication.

9. Préparation de la Journée de la médiation 18 juin 2019

Adina prendra contact avec Gabor pour voir si nous pouvons apporter l'exposition à Payot pour la journée de la médiation.

10. Participation à d'autres événements (conférences, formations)

Il a été décidé qu'Adina représentera le CIM à l'Assemblée des délégués ordinaires de la FSM qui aura lieu 13 mai 2019 à Berne.

Adina participera à la journée d'études sur la Justice restaurative à l'Université de Lyon le 22 mai.

11. Mise à jour du site Internet

Un appel a été fait pour l'envoi d'articles et de documents, afin que le site web du CIM soit mis à jour. Il faudrait demander à Laurent d'imprimer chaque photo de l'expo « Les médiateurs se mouillent » dans un fichier PDF et de les mettre sur le site Internet.